

SEANCE DU 06 AVRIL 2022

Aujourd'hui, trente et un mars deux mil vingt-deux, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par courriel qu'une séance ordinaire du Conseil Municipal aura lieu au Trait d'Union, le jeudi six avril deux mil vingt-deux à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du Conseil Municipal

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2022 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire–
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) Cession d'une parcelle par la Collectivité Européenne d'Alsace à la commune –
- 6) Signature d'une convention d'occupation précaire avec M. Gilles JUNG –
- 7) Signature d'une convention d'occupation précaire avec M. Sébastien SIEGWALD –
- 8) Signature d'une convention d'occupation précaire avec la SCEA ZILLIOX Frères –
- 9) Signature d'un avenant au bail à ferme SCEA ZILLIOX Frères –
- 10) Signature d'un avenant au bail à ferme de M. Bernard HENCHES –
- 11) Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet pour un besoin saisonnier
- 12) Jobs d'été – Création de deux postes d'adjoints techniques saisonniers –
- 13) Création d'un poste d'ATSEM à temps non-complet –
- 14) Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2023 –
- 15) Divers –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

Le Maire
Sylvie ROEHLLY

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

| | |
|--------------------|---|
| <u>Présidence</u> | ROEHLLY Sylvie |
| <u>Adjoint</u> | WINTER-KNECHT Didier WERNERT Annie KLEINMANN Jean-Jacques BLANCK Dominique |
| <u>Conseillers</u> | MUGLER Christelle – ACKER Dominique – ALBECKER Bernard – BLANCK Denis – BONICEL Bénédicte – FORR Bernard – FOURNAISE Véronique – GASSERT Cédrine – HILD Aline – JUNG Didier – KERTZINGER Francis – RICK Stéphane – SORG Fabienne – SORGIUS Christian – VOGT Marie-Line – WEEBER Michelle. |
| <u>Absents</u> | REGNIER Clarisse a donné procuration à MUGLER Christelle – VATRY Edwige a donné procuration à ALBECKER Bernard. |

Commune

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle ouvre la séance à 20h05.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2022

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur BLANCK Denis est désigné secrétaire de séance.

3. Communications du Maire

- 25/03/2022 : Présentation loi 3DS
- 26/03/2022 : Conseil Intercommunal des Jeunes
- 28/03/2022 : Conseil communautaire
- 29/03/2022 : Copil mobilités à la CCBZ
- 30/03/2022 : Commission attribution logements Habitat de l'III en visio
Rendez-vous avec M RUGRAFF de RGDS
Copil Basse-Zorn à l'An Vert
- 31/03/2022 : Rendez-vous avec le Major GUTTINGER
Commission Communication
- 01/04/2022 : Rendez-vous à la résidence séniors
Signature vente Cne / SCHROETTER chez Maître BIRY
- 02/04/2022 : Conseil Intercommunal des Jeunes
- 03/04/2022 : Chasse aux œufs
Anniversaire MATTER Gérard
Repas Solidarité Enfants espoir du monde
- 04/04/2022 : Conseil d'administration collège
Réunion projet d'un marché de producteurs à Weyersheim
- 05/04/2022 : Commission administrative

4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions

Didier WINTER-KNECHT

Pas de communications

Annie WERNERT

28/03/2022 : Conseil communautaire

30/03/2022 : Commission d'attribution de logements en visio - résidence seniors

03/04/2022 : Anniversaire MATTER Gérard – 80 ans

Jean-Jacques KLEINMANN

24/03/2022 : Rendez-vous avec Orange au sujet du réseau rue creuse

30/03/2022 : Rendez-vous avec Monsieur DUFOUR et Monsieur ZILLIOX Nicolas au sujet des chemins ruraux (aménagement foncier)

31/03/2022 : Rendez-vous avec la société SAERT pour le remplacement des rambardes sinistrées rue de BIETLENHEIM

05/04/2022 : Réunion de chantier travaux AEP rue Creuse (eau, assainissement et éclairage public)

Clarisse REGNIER

Le Conseil d'école du 2ème trimestre de l'école élémentaire s'est réuni le 29 mars 2022. Une classe sera fermée à la rentrée de septembre 2022. L'école sera constituée de 9 classes dont 3 bilingues. Avec la fin des principales mesures de contrainte sanitaire, les enseignants organisent à nouveau de nombreuses sorties (escalade, équitation, natation, musée, classe de mer, initiation au rugby, ...).

Le comité de pilotage Mobilités de la CCBZ s'est réuni le 29 mars 2022 afin de fixer les axes prioritaires. Il apparaît que les tracés cyclables structurants en croix de GAMBSHEIM à BRUMATH et de STRASBOURG à BISCHWILLER-HAGUENAU sont essentiels surtout d'un point de vue économique. L'augmentation du cadencement des trains courant 2023 entraînera à terme une augmentation de 50 % de la fréquentation de nos gares, estime l'ADEUS. L'objectif est que les usagers s'y rendent à pied ou à vélo. L'augmentation de la capacité d'accueil de ces vélos dans nos gares est à prévoir.

La commission communication s'est réunie le 31 mars pour préparer l'édition du prochain Lien Communal.

La chasse aux œufs pour tous les enfants de l'école maternelle a eu lieu le dimanche 3 avril à 10h dans le verger communal.

La commission pour l'organisation d'un marché à Weyersheim s'est à nouveau réunie le 4 avril 2022.

Diverses animations ont été proposées par la Médiathèque dont un one-women show le 2 avril 2022 : "Travail, ton univers (est) pitoyable !" de Vanessa KRIVAJA. Un spectacle « Lisa lira » sera proposé à 120 élèves de l'école élémentaire le 8 avril par le collectif L'Ouvre-Boîtes : entre ombre et lumière, ce spectacle graphique et théâtral propose d'**envisager la différence** non plus seulement comme un handicap, mais aussi comme un **potentiel extra-ordinaire**.

Dominique BLANCK

Pas de communications

Christelle MUGLER

Commission communication et culture (ComCom) le 23 mars :

- Définitions des thèmes pour le Bulletin intercommunal de juin 2022
- Projet de territoire : discussion autour de l'élaboration d'un plan de communication touristique afin de permettre une vue d'ensemble de l'offre touristique au sein de la Basse-Zorn.

Conseil d'école élémentaire le 29 mars :

- 6 nouveaux élèves depuis la rentrée
- Une fermeture de classe prévue à la rentrée 2022/2023
- Évaluation des CP : 81,84% de réussite en français et 74,35% en maths
- Les différentes classes renouent avec les activités et les sorties scolaires : équitation, spectacles, visite de musée, escalade, opéra, découverte du rugby permis vélo, initiation à l'anglais sont au programme pour la plus grande joie des enfants. Un voyage à l'île d'Oléron pour la classe de Madame KHIATHI est également prévu.
- La kermesse a été fixée au 24 juin.

5. Cession par la Collectivité Européenne d'Alsace à la Commune de Weyersheim de la parcelle cadastrée section 1 numéro 2/131 (section de l'ancienne RD37)

Madame le Maire expose à l'Assemblée que l'emprise foncière d'une section de l'ancienne RD37 menant à Kurtzenhouse va être cédée par la CEA à la Commune. Il s'agit de la parcelle provisoirement cadastrée section 1 n° 2/131 d'une contenance de 10,66 ares.

Cette cession a vocation à servir de voie d'accès au projet porté par la SCCV La Chapelle de construction de logements collectifs.

La cession à la commune se fera à l'euro symbolique, sans versement de prix.

La CEA se chargera de la rédaction de l'acte administratif.

Il y a lieu d'approuver également le déclassement de cette section du domaine public vers le domaine privé de la commune afin de permettre ultérieurement la cession par la commune de cette emprise à la SCCV La Chapelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A P P R O U V E la cession par la Collectivité Européenne d'Alsace à la Commune de la parcelle cadastrée section 1 numéro 2/131 à l'euro symbolique, sans versement de prix.

A P P R O U V E le déclassement de la parcelle du domaine public vers le domaine privé de la commune.

6. Signature d'une convention d'occupation précaire avec M. Gilles JUNG

Madame le Maire propose à l'assemblée d'établir une convention d'occupation précaire avec Monsieur Gilles JUNG, domicilié à Weyersheim – 1a, rue François Xavier Mathias - concernant une partie de la parcelle cadastrée section 13 n° 143, environ 18 ares, sur une contenance totale de 34,39 ares

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, le Maire à établir la convention d'occupation précaire (C.O.P) désignée ci-dessus, avec effet au 1^{er} mai 2022 ;

P R E C I S E que les plantations effectuées par le locataire appartiendront à la commune en cas de résiliation du bail, sans que le locataire puisse réclamer à la commune le versement d'une indemnité de quelque nature que ce soit.

A U T O R I S E le Maire à signer tous les actes y relatifs.

7. Signature d'une convention d'occupation précaire avec M. Sébastien SIEGWALD

Madame le Maire propose à l'assemblée d'établir une convention d'occupation précaire avec Monsieur Sébastien SIEGWALD, domicilié à Oberhoffen sur Moder – 3b, rue des faisans - concernant une partie de la parcelle cadastrée section 85 n° 367, environ 150 ares, dont la contenance totale est de 412,59 ares

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, le Maire à établir la convention d'occupation précaire (C.O.P) désignée ci-dessus, avec effet au 1^{er} mai 2022 ;

P R E C I S E qu'il appartiendra à M SIEGWALD d'assurer par tous les moyens qu'il jugera utile, la protection des arbres du verger-école.

A U T O R I S E le Maire à signer tous les actes y relatifs.

8. Signature d'un bail à ferme avec la SCEA ZILLIOX Frères

Madame le Maire propose à l'assemblée d'établir un bail à ferme avec la SCEA ZILLIOX Frères représentée par MM. Lucien et Sébastien ZILLIOX, dont le siège est à

Weyersheim – 59, rue Baldung Grien - concernant la parcelle cadastrée section 85 n° 180, d'une contenance de 26,29 ares que la commune est en train d'acquérir aux consorts PFLUMIO.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité le Maire à établir le bail à ferme désigné ci-dessus.

F I X E La prise d'effet du bail à ferme au premier jour du mois suivant la date de signature de l'acte de vente notarié.

A U T O R I S E le Maire à signer tous les actes y relatifs.

9. Signature d'un avenant au bail à ferme n°20 de la SCEA ZILLIOX Frères

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'établir un avenant au bail à ferme n°20 de la SCEA ZILLIOX Frères représentée par MM. Lucien et Sébastien ZILLIOX, dont le siège est à Weyersheim – 59, rue Baldung Grien - concernant la parcelle cadastrée section 87 n° 136, d'une contenance de 53,48 ares.

La commune n'étant plus propriétaire de cette parcelle, il convient de la retirer de la liste des parcelles figurant au bail et de rembourser à la SCEA ZILLIOX Frères le fermage prélevé à tort en 2020 et 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité le Maire à établir l'avenant au bail à ferme désigné ci-dessus.

A U T O R I S E le remboursement du fermage prélevé à tort pour les années 2020 et 2021.

A U T O R I S E le Maire à signer tous les actes y relatifs.

10. Signature d'un avenant au bail à ferme n°4 de M. Bernard HENCHES

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'établir un avenant au bail à ferme n°4 conclu avec M. Bernard HENCHES, dont le siège est à Bietlenheim – 10, rue Principale.

L'avenant porte sur :

- le changement de titulaire du bail : M. Bernard HENCHES est remplacé par sa fille Kathia HENCHES.

- Le rajout des parcelles cadastrées section 87 n° 278 d'une contenance de 12,84 ares et section 78 n° 7 d'une contenance de 11,90 ares.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité le Maire à établir l'avenant au bail à ferme désigné ci-dessus avec effet au 1^{er} mai 2022.

A U T O R I S E le Maire à signer tous les actes y relatifs.

11. Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet pour un besoin saisonnier

Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique contractuel à temps non-complet 27 heures/hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2022 pour une durée de 6 mois sur la base de l'article 3 2°) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, la création d'un d'adjoint technique contractuel aux conditions citées ci-dessus, à compter du 1^{er} mai 2022.

P R E N D A C T E que l'agent percevra, à compter de sa nomination, le régime indemnitaire lié au grade.

D E C I D E de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

A U T O R I S E le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

12. Jobs d'été – Création de deux postes d'adjoints techniques saisonniers

Madame le Maire informe l'assemblée que, pour les périodes de vacances scolaires d'été 2022 (juillet et août), il serait agréable de pouvoir recruter des jeunes pour exécuter divers travaux d'entretien et ainsi renforcer le service technique. L'âge requis est de 16 ans révolu.

Les jeunes seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique non titulaire (catégorie C) avec une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Le nombre maximum de jeunes pouvant être recrutés est fixé à deux par mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

E N T E R I N E à l'unanimité sa proposition.

13. Création d'un poste d'ATSEM titulaire, à temps non complet

Afin de remplacer Mme Edith ZILLIOX, qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre 2022, Madame le maire propose de recruter un agent contractuel à raison de 21h30 hebdomadaires à compter du 31 août 2022 (temps de travail annualisé).

Le recrutement se fera sur le grade d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe à Agent de Maîtrise en fonction du candidat retenu s'il s'agit d'une mutation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, la création d'un poste d'Agent Territorialisé Spécialisé des Ecoles Maternelles aux conditions citées ci-dessus, à compter du 31 août 2022.

D E C I D E de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

P R E N D A C T E que l'agent percevra, à compter de sa nomination, le régime indemnitaire lié au grade.

D E C I D E de proposer les titres restaurant à l'agent recruté à raison d'un ticket par jour de travail complet effectué dans les locaux communaux.

A U T O R I S E le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

14. Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2023

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2023.

15. Divers

Néant

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 22h50.